

ETC



La sculpture publique en l'air

Bernard Lamarche

Number 42, June–July–August 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/461ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (print)

1923-3205 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lamarche, B. (1998). La sculpture publique en l'air. *ETC*, (42), 35–35.

COLLECTIFS

LA SCULPTURE PUBLIQUE EN L'AIR

Le titre de cette nouvelle rubrique indique simplement les règles du jeu qu'il s'agira d'observer. À chaque livraison, trois ou quatre auteurs seront invités à se positionner brièvement sur une problématique suggérée. Chaque dossier tentera de souligner divers aspects d'une même question, en conviant à la réflexion des auteurs animés de préoccupations spécifiques dans le champ de l'histoire de l'art contemporain. En tant que « rédacteur invité », pour marquer une distance avec mon travail au Devoir, je me limiterai (sauf exception) à proposer les horizons généraux de ces travaux, à réunir les auteurs et à présenter les résultats. Je remercie les responsables d'ETC MONTRÉAL, qui me témoignent une telle confiance dans cette nouvelle fonction.

Mémoire ardente

Le 7 juillet 1997, la Ville de Montréal avisait Gilbert Boyer que sa sculpture, *Mémoire ardente*, allait être retirée de son lieu d'origine, la place Jacques-Cartier, pour être réinstallée dans un nouvel espace d'accueil, à quelques pas de là. Ce faisant, la ville de Montréal contribue à grossir un dossier déjà lourd de vives réactions contre l'œuvre. Selon les exigences du Service des parcs de la municipalité, le monument commandé par la Corporation des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal allait être déplacé afin de ne pas contrevenir au nouveau plan d'aménagement de la place.

L'occasion se présente de réfléchir sur les enjeux de l'art public à Montréal, de même que sur cette œuvre, familièrement appelée « le cube de Boyer », dont la fortune critique curieusement se révèle pratiquement déserte de commentaires spécialisés. Il s'agit donc d'analyser certaines des modalités de ce cas assimilable à ce que la sociologue de l'art Nathalie Heinich a identifié comme des « rejets »¹ en art contemporain.

La crise de la monumentalité en général pour la sculpture moderne² pourrait mener à réprouver la désuétude d'un marqueur sculptural monolithique tel que le cube. Or, il s'agit d'une des dimensions du travail de Boyer, que d'investir et de recharger poétiquement une forme convenue de marqueur public³. Encore avec *Mémoire ardente*, Boyer a cherché à redonner au spectateur une mobilité appuyée sur le texte. Des noms montréalais de rues et de places, des verbes décrivant des actions simples sont lisibles à l'intérieur des parois de l'œuvre. Outre le thème de la flânerie, l'œuvre recoupe un des axes importants des pratiques actuelles, celui de l'*in situ*, de la prise en compte par une œuvre des données du lieu où elle s'inscrit. C'est cette dimension que Véronique Rodriguez étudie dans l'œuvre de Boyer. Étudiant au doctorat en sociologie à l'Université de Montréal, travaillant sur la reformulation de l'atelier d'artiste, ses travaux précédents portaient sur l'*insituabilité* de la sculpture publique.

Professeur à l'Université du Québec à Montréal, spécialisé en science politique et en esthétique, Jean-Philippe Uzel pose directement la question de ce qui est « public » dans l'art public, tirant l'analyse du côté des enjeux politiques et sociaux de cette pratique, qu'il aborde en terme d'espace civique. Par ailleurs, j'ai invité Gilbert Boyer à se pencher sur le contexte d'instabilité entourant la réalisation de *Mémoire ardente*. Ce dernier traite des secousses médiatiques, politiques et physiques que l'œuvre a connues.

En clôture, François Gagné élargit la question à l'ensemble des pratiques engagées à construire la ville. Diplômé



Place Jacques-Cartier (Montréal) avant l'installation de la sculpture *Mémoire ardente* de Gilbert Boyer.

en architecture de l'Université de Montréal et en design urbain de l'Université Columbia de la ville de New York, Gagné agit comme conseiller en aménagement au Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal, où il a été chargé de proposer une nouvelle localisation pour *Mémoire ardente*, suite à la décision de l'Administration municipale de la déplacer. Il poursuit parallèlement un travail autonome de création et de réflexion sur la ville, et a notamment participé au volet « architecture » de la Biennale de Venise en 1996, à l'exposition *Montréal en projet* au pavillon de l'Arsenal à Paris la même année et à l'exposition *Pentimenti: Process in*



Gilbert Boyer, *Mémoire ardente*, 1994. Granit rose laurentien, acier inoxydable; 1,98 cm³. Colonne-témoin: acier inoxydable; 1,70 m x 20 cm de diam. Inscriptions visibles à l'intérieur du cube et à la surface de la colonne-témoin. Photo: Gilbert Boyer.

Contemporary Canadian Architecture à la Galerie d'art d'Ottawa, en 1997.

Après lecture de ces textes, il sera judicieux de reconsidérer cette phrase transcrite d'un écriteau fiché sur la place Jacques-Cartier pendant la durée des travaux, qui en précise la nature : « Les travaux archéologiques actuels ont pour but de sauvegarder les témoignages des événements qui ont marqué l'histoire de la place », et ne pas oublier une histoire paradoxalement amputée d'une de ses marques, petit dérapage, contrôlé par une abondante documentation à laquelle s'ajoute ce dossier.

BERNARD LAMARCHE

NOTES

¹ Nathalie Heinich, *L'art contemporain exposé aux rejets. Études de cas*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1998. Bien que la dimension politique en soit moins névralgique, ce cas singulier n'est pas sans rappeler celui, documenté par Heinich, des *Deux plateaux* (1985-86) de Daniel Buren au Palais-Royal, dans la mesure où s'opposent une esthétique moderne et une place historique. À ceci de précis par contre, dans le cas qui nous occupe, que le rejet émerge du commanditaire.

² Rosalind Krauss, « Échelle et monumentalité. Modernisme/post-modernisme. La ruse de Brancusi », dans *Qu'est-ce que la sculpture moderne ?*, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1986, p. 246-274.

³ Par exemple, le circuit de plaques commémoratives *Comme un poisson dans la ville* (1988) propose une déambulation dans le quartier Plateau Mont-Royal, par la dissémination de plaques de marbre gravées, accueillant des phrases volontairement anecdotiques.